

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Professionnelle Conception de Projets et Médiation Artistique et Culturelle

- Université Bordeaux Montaigne

Vague A – 2016-2020

Campagne d'évaluation 2014-2015

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, culture, création

Établissement déposant : Université Bordeaux Montaigne

Établissement(s) cohabilités : néant

Établissement(s) partenaires : néant

La licence professionnelle (LP) de dénomination nationale *Activités culturelles et artistiques spécialité Conception de Projets & Médiation Artistique et Culturelle* de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Bordeaux Montaigne a ouvert en 2010. Ses enseignements sont dispensés sur le site de l'IUT de Bordeaux ; elle est pilotée et dirigée par une Maître de Conférences en Sociologie, chercheur au Centre Emile Durkheim, Université de Bordeaux. Cette LP présente comme objectifs professionnels la conception et la gestion de projets culturels et artistiques et la formation de « cadres intermédiaires ou assimilé[s] dans le secteur culturel ». Ces objectifs professionnels se traduisent, en amont, par la mise en place de sept Unités d'Enseignement (UE) qui s'articulent autour de questions d'environnement culturel (institutions, politiques, sociologie de la culture), des enjeux artistiques et culturels (découverte de différents secteurs tels les arts visuels, les arts modernes et les arts vivants), de la gestion et présentation de projets, de la communication appliquée à la culture et l'art, et des modules à vocation professionnalisante (stages, projets tuteurés). La licence professionnelle est accessible en formation initiale classique et en formation continue.

Avis du comité d'experts

La licence professionnelle *Conception de Projet et Médiation Artistique et culturelle* expose clairement ses objectifs pédagogiques, scientifiques et professionnels et ce, malgré son caractère interdisciplinaire et la multitude de métiers envisagés. En effet, d'un point de vue pédagogique, la formation mobilise des enseignements théoriques (sociologie de la culture, politiques culturelles, institutions et programmes européens) permettant aux étudiants de se familiariser avec des enjeux davantage sociétaux en lien avec leurs futurs métiers. La formation offre également aux étudiants la possibilité de maîtriser le domaine de la médiation artistique et culturelle ainsi que celui de la conception de projets, en offrant des contenus pédagogiques dont les compétences attendues visent différents domaines, comme le diagnostic et la gestion de budgets, les enjeux juridiques et la communication, les attentes des structures et des publics. On peut en revanche regretter l'absence d'un module portant sur la médiation culturelle d'un point de vue théorique. Le module M11 de l'UE 4 (Presse et communication du projet culturel) pourrait également être renforcé par l'ouverture vers les médias numériques dont la mobilisation y compris au sein de structures culturelles et artistiques est constante.

La formation présente une organisation claire et cohérente concernant les objectifs professionnels visés, mais aussi au regard de son positionnement dans le secteur de l'art et de la culture. Le dossier souligne, en effet, que les compétences visées « sont au service de démarches artistiques et culturelles qui visent à construire du sens [...] elles ne se réduisent pas à des techniques mais soutiennent des interrogations éthiques des opérateurs culturels », positionnement qui ne peut qu'être salué.

La formation étant ouverte aussi bien à des étudiants en formation initiale qu'en formation continue, le dossier fait état, à juste titre et de façon encore une fois cohérente et pertinente, des légères différences mises en place pour ces deux catégories différentes d'étudiants, en termes de gestion et également en termes d'insertion professionnelle.

Le grand intérêt de la formation est sa double finalité car elle forme des gestionnaires de projets, d'une part, et, d'autre part, des médiateurs dans le secteur de la culture et de la communication. Par conséquent, la licence professionnelle jouit d'un positionnement unique dans son territoire régional et national. La formation a développé des partenariats avec nombre de structures comme : l'Observatoire National des Politiques Culturelles de Grenoble, le Théâtre National Bordeaux Aquitaine, l'Association des Arts et de la Parole, les Arts au Mur, le Musée d'Aquitaine, le Musée de Beaux Arts de Libourne, la Société Coopérative d'Intérêt Collectif - SCIC - Culture et Santé, Pola, le Carrée/Colonnes, Pessac en Scène. L'ensemble de ces collaborations témoigne d'un très bon positionnement de la

formation dans son environnement socio-économique, positionnement renforcé par le soutien des structures publiques comme : le Service Culturel du Conseil Général d'Aquitaine, le Service Culturel du Département de la Gironde, l'Office Artistique de la Région Aquitaine, l'Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel, l'Association Musique de Nuit. Tout au plus peut-on regretter l'absence d'informations détaillées quant à la portée concrète de ces divers partenariats et soutiens.

La formation compte 27 intervenants professionnels qui représentent différents secteurs et disciplines (théâtre, danse, livre, musée, art / gestion, management, communication, création, comptabilité, gestion juridique). La majorité de ces intervenants bénéficie d'une très longue expérience professionnelle ce qui est une grande valeur ajoutée pour la formation. Ces derniers sont appelés à assurer aussi bien des enseignements à vocation professionnalisante que théorique ainsi qu'à encadrer et suivre les étudiants dans l'élaboration des projets tuteurés et dans le déroulement des stages. Malgré une forte implication de l'équipe pédagogique, implication qui ne peut être évaluée que très positivement, on peut regretter la présence d'un seul enseignant-chercheur au sein de cette LP. Un professionnel associé épaula la responsable pédagogique dans l'objectif d'accompagner les étudiants en formation continue ; ils assurent le suivi, la recherche et le bilan des stages.

La formation présente une moyenne satisfaisante en termes d'inscrits (31 en 2011-2012, 26 en 2012-2013 et 27 en 2013-2014) avec une assiduité et un taux de réussite satisfaisants, soit environ 85 % des inscrits. Par ailleurs, l'avenir des diplômés est en cohérence avec les objectifs et directives d'une licence professionnelle si l'on se reporte aux données chiffrées fournies : 14 sur 16 répondants étaient en poste pour la promotion 2011, 22 sur 28 pour la promotion 2012 et 16 sur 22 pour celle de 2013. A ces données chiffrées s'ajoute un descriptif détaillé des emplois occupés ce qui est très appréciable.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Même si la dimension de la recherche n'est pas très pertinente pour une LP, il est à souligner et à apprécier les relations établies avec l'Observatoire National des Politiques Culturelles de Grenoble.
Place de la professionnalisation	La place de la professionnalisation est en pleine voie de développement. En atteste le séminaire sur les métiers qui a vu le jour, pour la première fois, en 2013 et qui est depuis renouvelé. Doit être du reste souligné l'effort fait auprès de prescripteurs tels que l'AFDAS (Assurance Formation des Activités du Spectacle), le Pôle Emploi, le Fongécif (Fonds de Gestion des Congés Individuels de Formation), etc. dans l'objectif de communiquer auprès de ces structures en relayant cette journée professionnelle.
Place des projets et stages	Même si le format de déroulement des stages surprend en amont - 16 semaines de cours suivies de 6 semaines de stage, puis 9 semaines de cours suivies de 8 semaines de stage - il est justifié et argumenté dans le dossier. En effet, ce format semble avoir été choisi après concertation avec les partenaires professionnels de la formation ce qui est très satisfaisant au regard de sa dimension professionnalisante. En revanche la façon selon laquelle la formation parvient à créer une cohérence dans l'organisation des contenus pédagogiques face à cette double coupure produite par les deux périodes de stage n'est pas explicitée. Pour ce qui est des projets tuteurés, ils présentent des thématiques particulièrement intéressantes et dynamiques car traitant de la modification des modes de financement des projets culturels, de la veille sur les niches d'emploi et sur les modifications de l'emploi. Les projets tuteurés répondent à une commande issue d'une structure professionnelle comme les collectivités territoriales, les agences ou les associations culturelles. Ce travail permet de croiser les objectifs pédagogiques et professionnels, ce qui nous semble fort pertinent et positif.
Place de l'international	Une ouverture vers l'international à travers des enseignements portant sur des structures culturelles et artistiques à l'étranger et le fait que la formation soit membre du European Network of Administration Training Centres est fort appréciable. En revanche

	aucune langue étrangère n'est dispensée dans le cadre de cette formation, ce qui est contraire aux prescriptions de l'arrêté de 1999.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	L'absence d'information concernant les modalités de recrutement des étudiants, des passerelles et des dispositifs d'aide à la réussite est regrettable.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Les enseignements sont assurés en présentiel mais le dossier ne fournit pas d'informations explicites concernant les modalités d'enseignements, telles que par exemple la place des CM (cours magistraux) ou des TD (Travaux Dirigés) dans la formation et l'usage des TICE (Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement).
Evaluation des étudiants	Bien que le contrôle continu, l'élaboration de dossiers et la présentation de projets fassent partie des modalités d'évaluation des étudiants, nous regrettons l'absence d'examen classique, nécessaire pour un certain nombre d'enseignements théoriques.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le dossier ne fournit pas d'informations concernant le suivi de l'acquisition des compétences. Par ailleurs l'absence d'Annexe Descriptive au Diplôme (ADD) et de Livret d'Etudiant ne permet pas d'évaluer cette dimension de la formation, ce qui est, bien évidemment, regrettable.
Suivi des diplômés	Comme souligné en amont, le dossier présente des données chiffrées sur le suivi des diplômés. Les informations fournies en termes de qualité et de clarté sont très satisfaisantes.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le Conseil de Perfectionnement est composé d'une dizaine de professionnels du secteur (associés à la formation ou spécialistes de différents champs artistiques) et des enseignants statutaires. Outre de porter une posture réflexive sur le fonctionnement de la formation, il assure également une veille sur l'évolution des métiers, ce qui doit être salué. Ce fonctionnement est particulièrement satisfaisant.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- La forte cohérence entre les contenus pédagogiques et les objectifs professionnels visés.
- La présence d'une équipe très dynamique et impliquée composée des professionnels du secteur jouissant d'une très grande expérience.
- La rareté de la formation aussi bien sur le territoire régional que national ainsi que sa double finalité.
- La cohérence entre les débouchés envisagés et les débouchés constatés.
- La présence détaillée des débouchés constatés en fonction du profil des étudiants (formation initiale / formation continue).
- Les partenariats solides et le bon ancrage de la formation dans son environnement socio-économique.
- La très bonne insertion professionnelle des étudiants et la faible poursuite d'études.
- L'ouverture vers l'international.
- La présentation détaillée de la formation.

Points faibles :

- La présence d'un seul enseignant-chercheur au sein de l'équipe pédagogique.
- L'absence de modalités d'évaluation écrite terminale.
- L'absence d'enseignement d'une langue étrangère (jugée pertinente pour cette formation et qui est par ailleurs imposée par les textes officiels).
- L'absence de la fiche RNCP et de l'ADD.

Conclusions :

La licence professionnelle *Conception de Projet et Médiation Artistique et Culturelle* est une excellente formation qui répond de façon pertinente et cohérente aux objectifs et directives d'une formation universitaire professionnalisante. Les enseignements dispensés servent clairement les objectifs pédagogiques et professionnels de la formation, dont l'ancrage dans l'environnement socio-économique et territorial renforce le positionnement et la qualité. Dotée d'une équipe pédagogique dynamique, investie et très avertie elle assure une très bonne ouverture vers le terrain professionnel concerné par la formation. Compte tenu de sa richesse et de son dynamisme, il nous semble indispensable que cette LP se dote d'un deuxième enseignant-chercheur ce qui renforcerait davantage le fonctionnement de la formation. L'introduction d'une langue étrangère est également fort conseillée, le terrain de la médiation culturelle et artistique étant souvent confronté à des partenariats à l'international. Enfin, les modalités d'évaluation des étudiants pourraient être revisitées, en introduisant, ne serait-ce qu'à minima, des évaluations écrites terminales, pour ce qui est des enseignements théoriques.

Observations de l'établissement



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Présidence

Date : Pessac, le 8 juillet 2015

OBSERVATIONS AU RAPPORT DE SYNTHÈSE DE L'HCERES

Aucune observation ne sera déposée pour cette mention.

Jean-Paul Jourdan
Président de l'Université Bordeaux Montaigne